À vos côtés

Le journal des locataires d'Habitats de Haute-Alsace

N°54- octobre 2026



RESPONSABLES DE SECTEUR : À VOS CÔTÉS POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE

Au sein d'Habitats de Haute-Alsace, 14 Responsables de secteur assurent le suivi de plus de 600 logements chacun. Un métier exigeant mêlant terrain et administratif, rendez-vous planifiés et imprévus..

Vous les rencontrez notamment lors des états des lieux d'entrée et de sortie. Mais leur rôle va bien au-delà : suivi des contrats d'entretien et des travaux d'amélioration avec les entreprises, encadrement des gardiens itinérants, visites-conseil avant votre départ, veille au respect du règlement intérieur…

Un rôle essentiel qui, comme les autres métiers de proximité de l'Office, peut parfois être confronté à des situations difficiles, voire à des incivilités. Pourtant, leur engagement contribue chaque jour à préserver votre qualité de vie et le bien-vivre dans votre résidence.

Pour vous faire découvrir leur métier, nous avons suivi Caroline et Nadia, Responsables de secteur à l'agence d'Horbourg-Wihr. Scannez le QRcode ou rendez-vous sur le site internet de l'Office, rubrique « Actualités » pour visionner la vidéo !

Les travaux dans le logement, autorisés ou non ?

À votre installation ou au fil des années, vous pouvez être amené à vouloir personnaliser votre logement. Avant d'entreprendre des travaux, pensez toutefois à vous renseigner : même lorsqu'ils visent à embellir votre intérieur, certains aménagements ne sont pas autorisés ou nécessitent un accord préalable de l'Office.

Peinture dans des teintes très marquées, installation d'une cuisine équipée à la place du meuble évier, changement de revêtement de sol… Même s'il s'agit de travaux d'embellissement, ces travaux peuvent nécessiter une remise en état lors de votre départ.



Pour éviter les mauvaises surprises (comme une retenue sur votre dépôt de garantie ou la facturation de travaux de remise en état), renseignez-vous auprès de votre Responsable de secteur qui vous indiquera les démarches à suivre et les conditions à respecter !

A Vos Côtés est une publication gratuite d'Habitats de Haute-Alsace, Office Public de l'Habitat de la Collectivité européenne d'Alsace.
Directeur de la publication : Guillaume Couturier - Rédaction et exécution graphique : service communication HHA
Maquette graphique : Mlle Dimanche - Impression : 3MA Group - Rouffach - Papier issu de forêts gérées durablement - ISSN 2256-9588

L'ENQUÊTE SLS EN LIGNE

L'enquête obligatoire sur le Supplément de Loyer de Solidarité (SLS), pour savoir si les revenus de votre foyer dépassent les plafonds de ressources réglementaires, a débuté fin septembre. Si vous avez été destinataire d'un courrier contenant un lien et un QR code d'accès à un formulaire en ligne, pensez à le compléter **avant le 4 décembre 2026**. Les informations sont préremplies, il vous suffit de les vérifier, de les compléter ou de les corriger si nécessaire.

Besoin d'aide ? Contactez-nous via votre espace locataire ou par mail : service.loyers@hha.fr

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES, ÇA APPROCHE !

Du 29 octobre au 24 novembre 2026, c'est à vous de choisir les représentants des locataires qui siègeront au sein du Conseil d'Administration d'Habitats de Haute-Alsace.

Vous recevrez prochainement votre matériel de vote dans votre boîte aux lettres. Le vote est confidentiel et ne nécessite pas d'affranchissement.

Faites entendre votre voix dans les décisions qui font votre quotidien !

Consultez les listes des candidats



LE CHAUFFAGE COLLECTIF, ÇA MARCHE COMMENT ?

La remise en route du chauffage a été faite début octobre sur l'ensemble du patrimoine d'Habitats de Haute-Alsace. Cette date n'est jamais fixée à l'avance : elle dépend de la météo et vise à concilier votre confort et maîtrise des charges locatives.

Ainsi, le chauffage est remis en service lorsque les températures moyennes en journée passent sous les 16 °C pendant une dizaine de jours, avec peu ou pas de soleil.

Une fois le chauffage en route, la température est réglée à 19 °C en journée et abaissée de 2 °C la nuit, conformément aux consignes du Gouvernement (sauf pour les résidences Séniors).

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE À PRÉSERVER

Après le chauffage, l'eau constitue le deuxième poste de dépense de vos charges locatives. Son coût a récemment augmenté en raison de la hausse des tarifs appliqués par les fournisseurs d'eau pour financer la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement vieillissants et répondre aux nouvelles normes environnementales.

Pour atténuer l'impact de cette hausse sur vos charges, l'Office mène depuis plusieurs années différentes actions : contrôle annuel de vos équipements (dans le cadre de votre contrat Sérénis) installation de dispositifs hydro-économes lors des remises en location, actions de sensibilisation, ...



Découvrez via ce QR Code quelques écogestes simples pour alléger vos factures et préserver l'environnement : ou rendez-vous sur www.hha.fr/espace-locataires/ecogestes/

ENGAGEMENT DE SERVICE QUALIBAIL REF. 113 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org

LA QUALITÉ DE SERVICE CHEZ HHA, EN QUELQUES CHIFFRES







HABITATS DE HAUTE-ALSACE, SIÈGE SOCIAL : 73 rue Morat · BP 10049 · 68001 COLMAR Cedex · hha.fr

AGENCES : Horbourg-Wihr 03 89 21 55 70 · Val d'Argent : 03 89 58 72 82 · Guebwiller 03 89 62 20 70 · Lutterbach 03 89 51 24 30 · Huningue 03 89 69 65 20

Crédits : HHA / Création IA Chatgpt - Ne pas jeter sur la voie publique